



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Le Sous-Directeur général
pour les Relations extérieures et de l'Information du
public

• Soutenu par le
• Fonds-en-dépôt japonais
• auprès de l'UNESCO
•
•

Aux Commissions nationales pour
l'UNESCO des Etats membres et
membres associés concernés

Réf.: ERI/NCS/FLP/LZF/11.158 7 juin 2011

Objet **PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE
UNESCO/Keizo OBUCHI (Programme des bourses
UNESCO/Japon pour les jeunes chercheurs)- Cycle 2012
Projet financé par des fonds-en-dépôt du Japon**

Madame/Monsieur,

Au nom de la Directrice générale, j'ai le plaisir de vous informer qu'au titre du projet de fonds-en-dépôt du Japon pour le développement des ressources humaines, le gouvernement du Japon a généreusement proposé de financer **20 bourses de recherche** pour la douzième année consécutive, comme suite à son engagement pour le renforcement des capacités institutionnelles et humaines. Comme vous le savez, les bourses sont un moyen important d'assurer le développement des ressources humaines au sein des Etats membres et Membres associés concernés.

Ainsi, le Programme des bourses UNESCO/Japon pour les jeunes chercheurs encouragera la conduite de travaux de recherche post-universitaire dans les quatre domaines suivants:

1. Environnement (avec une attention particulière aux sciences de l'eau);
2. Dialogue interculturel ;
3. Technologies de l'information et de la communication ;
4. Résolution pacifique des conflits.

Sachant l'intérêt que votre gouvernement porte au développement des aptitudes de vos jeunes chercheurs, je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette offre à la connaissance des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux intéressés, des universités, des établissements d'enseignement supérieur et des instituts de recherche scientifique. Toutes les candidatures doivent être présentées par l'intermédiaire de votre Commission nationale.

Le groupe visé, les titres et qualifications requis, les modalités et procédures de présentation de la demande, ainsi que les conditions des bourses de recherche, sont précisés en annexe à la présente lettre. Pour permettre au Comité de sélection d'effectuer le meilleur choix possible, je vous saurais gré de bien vouloir demander aux candidats - au maximum deux - de votre pays de remplir, avec le plus de détails possible, les formulaires appropriés et d'y joindre les pièces requises. Toutes les demandes doivent être adressées avant le **13 janvier 2012 (à minuit)** à l'UNESCO, Section du Programme des bourses, 7, place de Fontenoy, 75352 Paris (un exemplaire préliminaire peut être envoyé par télécopie au numéro : 33.1.45.68.55.03 ou par courriel : a.zaid@unesco.org).

Ce programme est ouvert par voie de concours. Le nombre de bourses de recherche qu'il met à la disposition de l'UNESCO étant limité, seuls les candidats présentant les qualifications requises et manifestant des qualités intellectuelles, des facultés d'imagination et un engagement personnel exceptionnels auront une chance d'être retenus.

Je suis convaincu que ce Programme des bourses UNESCO/Japon pour les jeunes chercheurs contribuera à renforcer les efforts déployés par l'Organisation pour renforcer les capacités des jeunes chercheurs dans des domaines vitaux pour le développement mondial.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée



Eric FALT

P.J. : 2

cc : Délégations permanentes auprès de l'UNESCO des Etats membres concernés

**UNESCO/Keizo Obuchi
Research Fellowships Programme (Phase VI)
2012-Cycle**

Invited Member States to submit applications

AFRICA

(46 Member States)

- | | | |
|--|------------------|-----------------------------------|
| • Angola* | • Eritrea* | • Niger* |
| • Benin* | • Ethiopia* | • Nigeria |
| • Botswana | • Gabon | • Rwanda* |
| • Burkina Faso* | • Gambia* | • Sao Tome and Principe* |
| • Burundi* | • Ghana | • Senegal* |
| • Cameroon | • Guinea* | • Seychelles |
| • Cape Verde | • Guinea-Bissau* | • Sierra Leone* |
| • Central African Republic* | • Kenya | • Somalia* |
| • Chad* | • Lesotho* | • South Africa |
| • Comoros* | • Liberia* | • Swaziland |
| • Congo | • Madagascar* | • Togo* |
| • Côte d'Ivoire | • Malawi* | • Uganda* |
| • Democratic Republic of
the Congo* | • Mali* | • United Republic of
Tanzania* |
| • Djibouti* | • Mauritius | • Zambia* |
| • Equatorial Guinea* | • Mozambique* | • Zimbabwe |
| | • Namibia | |

ARAB STATES

(11 Member States)

- | | | |
|-----------|---------------|------------------------|
| • Algeria | • Lebanon | • Syrian Arab Republic |
| • Egypt | • Mauritania* | • Tunisia |
| • Iraq | • Morocco | • Yemen* |
| • Jordan | • Sudan* | |

ASIA AND THE PACIFIC

(39 Member States)

- | | | |
|--------------------------------|--|--------------------|
| • Afghanistan* | • Kyrgyzstan | • Papua New Guinea |
| • Bangladesh* | • Lao People's Democratic
Republic* | • Philippines |
| • Bhutan* | • Malaysia | • Samoa* |
| • Cambodia* | • Maldives* | • Solomon Islands* |
| • China | • Marshall Islands | • Sri Lanka |
| • Cook Islands | • Mongolia | • Tajikistan |
| • Federal States of Micronesia | • Myanmar* | • Thailand |
| • Fiji | • Nauru | • Timor-Leste* |
| • India | • Nepal* | • Tonga |
| • Indonesia | • Nieu | • Turkmenistan |
| • Iran (Islamic Republic of) | • Pakistan | • Tuvalu* |
| • Kazakhstan | • Palau | • Uzbekistan |
| • Kiribati* | | • Vanuatu* |
| | | • Viet Nam |

LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN

(29 Member States)

- Argentina
- Belize
- Bolivia
- Brazil
- Chile
- Colombia
- Costa Rica
- Cuba
- Dominica
- Dominican Republic
- Ecuador
- El Salvador
- Grenada
- Guatemala
- Guyana
- Haiti*
- Honduras
- Jamaica
- Mexico
- Nicaragua
- Panama
- Paraguay
- Peru
- Saint Kitts and Nevis
- Saint Lucia
- Saint Vincent and the Grenadines
- Suriname
- Uruguay
- Venezuela

EUROPE AND NORTH AMERICA

(13 Member States)

- Albania
- Armenia
- Azerbaijan
- Belarus
- Bosnia and Herzegovina
- Croatia
- Georgia
- Republic of Moldova
- The Former Yugoslav Republic of Macedonia
- Montenegro
- Serbia
- Turkey
- Ukraine

ASSOCIATE MEMBER STATE

(1 Associate Member State)

- Tokelau

OTHER TERRITORIES

(1 Other Territory)

- Palestinian Authority

=====

Africa:	46
Arab States:	11
Asia and the Pacific:	39
Latin America and the Caribbean:	29
Europe and North America:	13
Associate Member State:	1
Other Territories:	1

TOTAL 140 Member States invited to submit candidatures

* Least Developed Country (LDC)

Programme de bourses de recherche UNESCO/Keizo OBUCHI
(Programme des bourses UNESCO/Japon pour les jeunes chercheurs)-
Cycle 2012

A. INTRODUCTION

1. L'UNESCO a conçu le Programme de bourses de recherche UNESCO/Keizo OBUCHI (Programme des bourses UNESCO/Japon pour les jeunes chercheurs) dans le cadre du projet de fonds-en-dépôt du Japon pour le développement de ressources humaines qui a été établi en novembre 2000 par le Gouvernement du Japon afin de permettre à l'UNESCO de renforcer la recherche dans les quatre domaines **d'intérêts** prioritaires de l'UNESCO.

2. Pour renforcer son idéal de "bâtisseurs de l'ère nouvelle", vingt bourses seront attribuées pour la douzième année consécutive, à des candidats méritants de pays en développement membres de l'UNESCO, choisis surtout parmi les pays les moins avancés (PMA), qui sont désireux d'entreprendre des recherches dans un ou plusieurs des domaines énumérés ci-après. Ces bourses visent à encourager des recherches novatrices et ingénieuses de niveau universitaire supérieur dans les secteurs du développement qui coïncident avec les domaines d'intérêt de l'UNESCO.

B. OBJECTIFS DU PROGRAMME

1. Le Programme de bourses de recherche UNESCO/Japan pour les jeunes chercheurs, financé grâce à des fonds-en-dépôt du Japon, visera précisément à **stimuler le développement des capacités et des activités de recherche** dans les domaines auxquels l'UNESCO attache une importance particulière : 1. l'environnement (avec une attention particulière aux sciences de l'eau) ; 2. le dialogue interculturel ; 3. les technologies de l'information et de la communication ; et 4. la résolution pacifique des conflits. **Aucun autre thème de recherche ne sera pris en compte.**

C. TITRES ET QUALIFICATIONS REQUIS

Les candidats, au maximum DEUX pour chaque Commission nationale présentant des demandes, doivent répondre aux critères généraux suivants :

1. ce Programme s'adresse exclusivement à des **chercheurs de niveau universitaire supérieur** (déjà **titulaires d'une maîtrise** (Master's degree) (ou d'un titre équivalent) et, qui souhaitent poursuivre des recherches à l'étranger (de préférence dans leur propre région) en vue d'approfondir leurs connaissances dans l'un des quatre domaines énumérés au paragraphe D.1 ci-dessous. Par conséquent, ceux qui achèvent leur maîtrise (Master's degree) doivent l'avoir obtenue **avant** de recevoir leur bourse ;
2. les candidats doivent être des personnes de haute valeur intellectuelle susceptibles d'apporter des contributions significatives à leur pays d'origine ;
3. les candidats ne doivent pas avoir plus de **40** ans. Par conséquent, les demandes présentées par des personnes nées avant le 1er janvier 1972 ne seront pas prises en compte ;
4. le boursier devra mener ses recherches sous la supervision d'un responsable universitaire de l'établissement d'accueil. Il doit impérativement obtenir de ce responsable la **confirmation** de son **admission** ;

5. seront considérées en priorité les candidatures émanant de :
 - * **femmes**
 - * **ressortissants de pays les moins avancés (PMA)**
 - * **chercheurs palestiniens ;**
6. les candidats doivent avoir une bonne connaissance (lecture et rédaction) de la langue d'enseignement pratiquée dans le pays d'étude/recherche proposé ;
7. les candidats doivent être en bonne santé physique et mentale.

D. CONDITIONS

- | | |
|--|--|
| 1. Domaines de recherche : | <ul style="list-style-type: none"> • Environnement (avec une attention particulière aux sciences de l'eau). • Dialogue interculturel ; • Technologies de l'information et de la communication ; • Résolution pacifique des conflits. |
| 2. Durée des travaux de recherche proposés : | Minimum : trois mois
Maximum : neuf mois |
| 3. Date limite de réception des candidatures : | 13 janvier 2012 |
| 4. Date possible du début des travaux de recherche : | A partir de septembre 2012 |
| 5. Date limite pour la fin des travaux de recherche : | décembre 2013 |
| 6. Lieu d'étude : | <u>Un ou deux pays qui ne soient pas celui du candidat</u> |

Il est entendu qu'à l'expiration de la bourse, le bénéficiaire doit accepter de retourner dans son pays d'origine pour que les connaissances qu'il a acquises puissent être mises à profit dans des programmes locaux de recherche et de formation.

- | | |
|--|---|
| 7. Dispositions concernant les études : | La recherche doit être menée sous la direction d'un responsable universitaire de l'établissement d'accueil |
|--|---|

8. Modalités de présentation des candidatures

Toutes les candidatures doivent être présentées sur le formulaire de demande de bourse de l'UNESCO et accompagnées des pièces requises. Chaque Etat membre peut présenter **au maximum deux (2) candidatures**. C'est la Commission nationale qui est chargée de sélectionner les deux candidats qu'elle souhaite proposer à l'UNESCO. La(es) candidature(s) doit(vent) parvenir à la Section du Programme des bourses, UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP France, avant le **13 janvier 2011** (à minuit) et un exemplaire préliminaire peut être envoyé par télécopie au numéro 33.1.45.68.55.03.

Le dossier de candidature **doit impérativement** comporter les pièces suivantes :

- (i) le formulaire de demande de bourse de l'UNESCO dûment rempli en double exemplaire, accompagné de deux photographies récentes (obligatoires) ;
- (ii) des copies certifiées conformes des titres ou diplômes (y compris des certificats des notes obtenues) en double exemplaire. La preuve de l'obtention d'une maîtrise (**Master's degree**) ;
- (iii) une lettre de recommandation d'une personne connaissant bien les travaux du candidat ;
- (iv) une lettre d'acceptation d'un établissement d'accueil (c'est-à-dire l'établissement qui a accepté de faire travailler le candidat s'il était retenu pour bénéficier d'une bourse). Cette lettre doit indiquer que l'établissement d'accueil confirme qu'il est disposé à mettre à la disposition du candidat les outils de recherche dont il a besoin dans le domaine de spécialisation qu'il a choisi ;
- (v) le certificat d'aptitude linguistique (sur le formulaire de l'UNESCO) dûment rempli en double exemplaire pour la langue du pays d'étude (si elle diffère de la langue maternelle du candidat), délivré par une autorité officielle ;
- (vi) **une description détaillée, une ou deux pages (au maximum), soit en anglais soit en français**, des travaux de recherche faisant l'objet de la candidature. La proposition de recherche doit répondre aux questions suivantes :
 - **Pourquoi ?** La nature concrète de la contribution du projet proposé aux domaines énumérés au paragraphe D.1 ci-dessus ; son caractère novateur ; la portée et l'objectif du projet de recherche. Le candidat doit indiquer les raisons pour lesquelles les connaissances théoriques et pratiques ou la formation acquises dans l'établissement d'accueil seraient profitables à son projet de recherche.
 - **Quoi ?** Les résultats escomptés ou les retombées du projet de recherche envisagé.
 - **Comment ?** Les modalités proposées pour effectuer la recherche.
 - **Où ?** Le pays proposé pour entreprendre la recherche (un ou deux pays au maximum), ainsi que le nom et l'adresse de l'établissement d'accueil.

- **Quand ?** Un calendrier indiquant clairement la date proposée pour le début des travaux et la durée envisagée, qui doit se situer entre **trois mois au minimum et neuf mois au maximum**.
- **Combien ?** Des **prévisions budgétaires détaillées** indiquant les ressources nécessaires au candidat pour mener à bien les recherches proposées. Le montant doit être établi en fonction de la durée et du lieu de recherche (entre **6.000 et 10.000 dollars des Etats-Unis**). Le montant ne doit pas dépasser **10.000 dollars des Etats-Unis**. Tous les chiffres doivent être indiqués en dollars des Etats-Unis et figurer sur une page séparée. Le montant indiqué doit couvrir exclusivement les frais de voyage internationaux ou nationaux pour l'itinéraire approuvé et les frais de subsistance à l'étranger, etc. (Ce programme ayant pour objet l'attribution **de bourses de recherche, on considère que dans la plupart des cas il n'y a pas de frais de scolarité.**) Les candidats doivent proposer un budget réaliste et considérer qu'une allocation mensuelle moyenne de 1.000 à 1.800 dollars des Etats-Unis pour le logement et les repas (y compris les transports sur place et les faux frais) ne doit pas être dépassée. Les candidats demandant des montants jugés excessifs par rapport aux objectifs et à l'importance du projet risqueront de se voir offrir une allocation moins élevée.

(Note : **Sont exclus** les coûts suivants : achat d'ordinateur ou de matériel informatique ; coûts de publication ; participation à des conférences, à moins de démontrer que cela fait partie intégrante des travaux de recherche et contribuera notablement et directement aux résultats du projet de recherche.)

L'UNESCO et le Japon attachent la plus haute importance à l'originalité et à la qualité. Ne seront prises en considération que les propositions de recherche bien préparées, faisant preuve d'innovation, d'imagination et de pertinence et promettant de contribuer à l'approfondissement des connaissances dans les quatre domaines énumérés au paragraphe D.1 ci-dessus.

Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite, ainsi que les candidatures ne répondant pas aux conditions précisées ci-dessus, ne seront pas pris en considération.

E. PRESTATIONS OFFERTES PAR L'UNESCO ET LE JAPON

Les bourses financées par le Japon et administrées par l'UNESCO comprennent les éléments suivants :

- un montant maximal de 6.000 à 10.000 dollars des Etats-Unis sera attribué aux candidats sélectionnés. Ce montant, versé en deux fois, sera destiné à couvrir uniquement les frais de recherche et, est non négociable,
- aucun autre coût ne sera pris en considération et les bourses ne seront ni prolongées ni renouvelées.

F. SELECTION DES BENEFICIAIRES

Un Comité de sélection composé d'experts des quatre domaines énumérés ci-dessus formulera ses recommandations au Directeur général de l'UNESCO pour décision finale. Les candidatures seront jugées sur la base du mérite de chacune et de leur pertinence dans l'optique du Programme de bourses de recherche UNESCO/Keizo OBUCHI.

Seuls les candidats retenus recevront une lettre d'attribution de bourse.

Les candidats qui n'auront pas été avisés au **1 septembre 2012** devront considérer que leur candidature n'a pas été retenue lors du processus de sélection.

G. DIFFUSION D'INFORMATIONS CONCERNANT LES RESULTATS DES RECHERCHES MENEES AU TITRE DE CE PROGRAMME

A l'expiration de leur bourse, les bénéficiaires seront encouragés à diffuser les résultats de leur recherche. La publication d'un article scientifique sur les recherches effectuées au titre du Programme de bourses de recherche UNESCO/Japon pour les jeunes chercheurs ne nécessite pas l'approbation préalable de l'UNESCO. Toutefois, les boursiers seront priés de faire savoir dans leur communication que c'est au Programme de bourses de recherche UNESCO/Japon pour les jeunes chercheurs et au gouvernement japonais qu'ils doivent leur bourse et ils devront envoyer à l'Organisation, pour information, un exemplaire de leur rapport et/ou de leur article paru. Il convient de souligner que l'UNESCO n'est pas tenue de publier ces articles et n'accorde pas d'allocation à cette fin.

Les boursiers devront présenter un rapport intérimaire et un rapport final décrivant les résultats des recherches menées. Ils devront envoyer à l'UNESCO en même temps que leur rapport un résumé d'une page qui sera reproduit ultérieurement dans une brochure et diffusé largement par l'Organisation.

SUGGESTIONS de
Sous-thèmes dans le cadre du Programme
des Bourses de recherche UNESCO/Keizo OBUCHI (Programme des bourses
UNESCO/Japon pour les jeunes chercheurs)
Cycle 2012

ERI/NCS/FLP/LZF/11.158F

Environnement ➡

(avec une attention particulière aux
Sciences de l'eau)

- ❖ **concernant l'eau**
- ❖ **changement climatique**
- ❖ **renforcement de capacités en sciences de l'ingénieur pour le pays en développement**

- Les sciences de l'ingénieur pour le développement durable en relation avec la gestion de l'eau et les énergies renouvelables.
- Dépendances à l'égard de l'eau : systèmes en situation de stress et réponses de la société.
- Adaptation aux effets des changements mondiaux sur les bassins fluviaux et les systèmes aquifères, incluant les régions arides et semi-arides.
- Renforcement de la gouvernance de l'eau au service de la durabilité.
- L'écohydrologie au service de la durabilité.
- L'eau et les systèmes permettant la vie, incluant les systèmes d'eaux en milieu urbain.
- L'éducation relative à l'eau au service du développement durable.
- Les services des écosystèmes pour le bien être humain et la réduction de la pauvreté.
- Les biotechnologies au service du développement durable.

Dialogue interculturel ➡

- Promouvoir le dialogue interculturel et le pluralisme :
 - Dialogue entre les religions
 - Peuples autochtones
 - La diversité culturelle.
- Approches efficaces encourageant la réconciliation dans les situations de conflit et de post conflit par le dialogue interculturel et interreligieux.
- Mécanismes de réconciliation et de reconstruction à travers le dialogue autant interculturel qu'interreligieux.
- La relation entre la diversité culturelle et dialogue interculturel dans le contexte de la mondialisation et pour un développement durable.

**Technologies de l'information et de la communication ➡
(TIC)**

- La contribution de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir.
- L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour promouvoir la liberté d'expression et d'information.
- L'information et la communication au service de l'éducation pour améliorer et développer l'alphabétisation et la formation des enseignants.
- Applications novatrices de la communication et de l'information pour la réduction de la pauvreté.
- Information et communication en tant qu'instruments de lutte contre le VIH/sida : modifier le comportement des jeunes par l'éducation préventive.

Résolution pacifique des conflits ➡

- Approches efficaces encourageant la réconciliation dans les situations de conflit et de post-conflit.
- Processus de démocratisation.
- Mécanismes de réconciliation et de reconstruction
- Méthodes de formation pacifiques adaptées aux besoins de groupes spécifiques, tels que les femmes et les jeunes.
- Analyse des formes contemporaines de la violence.
- Identification de nouvelles méthodes de prévention de la violence.
- Migrations internationales et intégration sociale, particulièrement dans les ensembles urbains.
- Sensibiliser aux idéaux d'une culture de paix

Formulaire d'informations

**PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE
UNESCO/Keizo OBUCHI
Cycle 2012**

(Remplir le formulaire suivant et joindre au formulaire de demande de bourse)

Nom du candidat : _____

Pays d'origine : _____

Age : _____ ans (les candidats nés avant le 1er janvier 1972 ne seront pas prises en compte)

Date de naissance ____ / ____ / ____ (Jour/Mois/Année)

Courriel (E-mail) : _____ @ _____

Diplôme _____ [l'obtention d'une maîtrise (**Master's degree**)]

Cocher la case correspondante au domaine de recherche:

- Environnement (avec une attention particulière aux Sciences de l'eau)
- Dialogue interculturel
- Technologies de l'information et de la communication
- Résolution pacifique des conflits

Titre du projet de travaux recherche : _____

Durée des travaux de recherche _____ mois (minimum 3 mois, maximum 9 mois)

A partir du _____ au _____ (Vérifier que les travaux de recherches seront entrepris **entre septembre 2012 et décembre 2013**)

Pays des travaux de recherche _____

Nom de l'institution hôte : _____

Montant proposé pour les travaux de recherche _____ dollars des Etats-Unis
(entre 6000 et 10000 dollars des Etats Unis)

Veiller à ce que les documents suivants soient joints au dossier :

[Réf : ERI/NCS/FLP/11.158 Annexe I, 8, vi]

- Formulaire UNESCO de demande de bourse**, dûment complété en double exemplaire (**ENDOSE PAR LA COMMISSION NATIONALE**)
- 2 photographies** récentes (obligatoires)
- Description détaillée, une ou deux pages (au maximum), soit en anglais soit en français**, des travaux de recherche faisant l'objet de la candidature
- Estimation budgétaire détaillée** (entre **6.000 et 10.000 dollars des Etats-Unis**)
- Lettre de recommandation** d'une personne connaissant bien les travaux du candidat
- Copies certifiées conformes des titres ou diplômes** (y compris des certificats des notes obtenues) en double exemplaire. La preuve de l'obtention d'une maîtrise (**Master's degree**)
- Lettre d'acceptation** de l'institution d'accueil (**Un ou deux pays qui ne soient pas celui du candidat**)
- Certificat d'aptitude linguistique** (sur le formulaire de l'UNESCO) dûment rempli en double exemplaire pour la langue du pays d'étude (si elle diffère de la langue maternelle du candidat)



7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP
 telephone: (33.1) 45.68.10.00
 telex: 204461 Paris
 270602 Paris
 telefax UNESCO: (33.1) 45.66.94.29

APPLICATION FOR FELLOWSHIP

under the
UNESCO FELLOWSHIPS PROGRAMME

Instructions: The application form should be submitted by the appropriate governmental body and each part should be answered completely and accurately. *The application should be submitted in three copies.* The information requested should be either typed or written in ink in block capitals. Where additional space is needed, a separate sheet should be used and attached in three copies.

A. Official presentation

The Government of presents herewith
 the candidature of for a UNESCO fellowship
 in the field of
 for a duration of to begin
 under Programme and/or Project

The undersigned certifies that it is the Government's intention to have organized a programme of study such that will permit the candidate to increase his contribution to the development of his country in the future.

If a fellowship is granted, the Government will:

(a) provide the necessary assistance to the fellow for departure to begin the study programme;

(b) assist the fellow in meeting personal and family responsibilities during the period of his fellowship by maintaining, if necessary, continuation of the whole or part of his present remuneration;

(c) facilitate employment of the fellow in the assignment mentioned in this application upon completion of the fellowship.

It is certified that information contained herein is complete and accurate.

PRESENTED FOR: BY:

(seal) Name and title of responsible officer

 Date Signature

B. Background data concerning the candidate

Family name (surname)		First and middle names		Nationality	Occupation
Permanent address				Telephone.....	Please attach photo here (Optional)
Mailing address (if different from above).....				E-mail.....	
Mailing address (if different from above).....				E-mail.....	
Date of birth day month year	Country and place of birth			Sex	
Marital status	Full name of spouse	Number and age of children		Name and address of person to notify in case of accident	

Education

Name, place and country of educational establishments	Years attended		Degrees, diplomas: Indicate main subjects	Date obtained
	from	to		
Secondary, technical, etc.
Post-secondary, university, or equivalent

IMPORTANT: This application is not considered complete unless accompanied by certified copies of diplomas received and academic transcripts of courses followed and grades or marks obtained

Other studies

Mention any other studies undertaken, including training/refresher courses

Fellowships and scholarships

Which of the above studies were undertaken with a fellowship or scholarship? Mention the sponsor of the grant

Visits abroad

List any significant visits abroad not mentioned above

Publications and research

List any significant publications (including publisher and date of publication) and any major research projects undertaken

Languages

Mother tongue:

Other languages	Read		Understand (spoken)		Speak		Write	
	Easily	Not easily	Easily	Not easily	Fluently	Not fluently	Easily	Not easily
.....
.....
.....

The UNESCO certificate of language knowledge should be completed and attached to this application

References

List three persons, not related to the candidate, who can provide information on his/her qualifications. These persons should normally be teachers or supervisors acquainted with the candidate's previous academic work

Full name	Title and address
.....
.....
.....

Details of proposed studies

(If additional space is needed, separate sheets should be attached)

Give precise details of studies to be undertaken

Give realistic budget estimates for the fellowship requested (return travel, monthly allowance, tuition fees, etc.)

Expected results and future assignment

Indicate how it is envisaged to make the best use of the results achieved and specify what position will be taken up at the end of the fellowship with a description of future responsibilities

Candidate's statement

If UNESCO grants me a fellowship I agree to take up after my period of study the position to be assigned to me as described above. I certify the information I have provided is complete and accurate

Candidate's signature



7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP
telephone: (33.1) 45.68.10.00

APPLICATION FOR FELLOWSHIP

CERTIFICATE OF LANGUAGE KNOWLEDGE

Name of candidate	Language
.....

Address of candidate.....
.....

(1) ABILITY TO UNDERSTAND

- (a) Understands without difficulty when addressed at normal rate.....
- (b) Understands almost everything, if addressed slowly and carefully.....
- (c) Requires frequent repetition and/or translation of words and phrases.....
- (d) Does not understand spoken language.....

(2) ABILITY TO SPEAK

- (a) Speaks fluently and accurately and is easily intelligible.....
- (b) Speaks intelligibly, but is not fluent or altogether accurate.....
- (c) Speaks haltingly, and is often at a loss for words and phrases.....

(3) ABILITY TO WRITE

- (a) Writes with ease and accurately.....
- (b) Writes slowly and/or with only a moderate degree of accuracy.....
- (c) Writes with difficulty and makes frequent mistakes.....

(4) READING ABILITY AND COMPREHENSION

- (a) Reads fluently, with full comprehension.....
- (b) Reads slowly, but understands almost everything he reads.....
- (c) Reads with difficulty, and only with frequent recourse to the dictionary.....
- (d) Cannot read.....

(5) TECHNICAL LANGUAGE

Certain fellowships require a particular knowledge of specialized or technical language. In such cases, please evaluate candidate's ability with reference to paras. 1, 2, and 4 above.

(6) Please indicate any further facts about candidate's language knowledge which may be of value in the development of his programme:

LANGUAGE TEST HAS BEEN MADE BY Address:.....

Name:.....

Title:.....

Date:.....

COMMENTS:.....

.....

.....

.....